

RCS : PARIS Code greffe : 7501

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de PARIS atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2009 B 24060 Numéro SIREN : 519 071 575 Nom ou dénomination : AAA DATA
--

Ce dépôt a été enregistré le 27/09/2021 sous le numéro de dépôt 106420

AAA DATA

Société par actions simplifiée au capital de 8 744 900 €
Siège social : 2, Rue de Presbourg – 75008 PARIS

519 071 575 RCS PARIS

COMPTES ANNUELS AU 31 DECEMBRE 2020

Certifiés sincères et véritables
Le Président
Le Comité des Constructeurs Français
d'Automobiles – CCFA
Représenté par Thierry COGNET

A handwritten signature in black ink, appearing to be 'Thierry COGNET', with a stylized, cursive script.

SAS AAA DATA
Comptes annuels
au 31 décembre 2020

- SOMMAIRE -

Comptes annuels

Bilan - Actif	3
Bilan - Passif	4
Compte de résultat	5
Compte de résultat (suite)	6

Annexes

Faits caractéristiques et principes comptables

Faits caractéristiques et principes comptables	9
--	---

Informations sur Bilan

Notes sur le bilan	11
Etat de l'actif immobilisé	17
Etat des amortissements	18
Etat des provisions et dépréciations	19
Etat des échéances, des créances et des dettes	20

Informations sur Compte de résultat

Notes sur le compte de résultat	22
Produits à recevoir	25
Charges à payer	26
Charges et produits constatés d'avance	27
Charges et produits exceptionnels	28

Autres Informations

Autres Informations	29
---------------------	----

COMPTES ANNUELS

Rubriques	Montant Brut	Amort. Prov.	31/12/2020	31/12/2019
Capital souscrit non appelé				
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
Frais d'établissement				
Frais de développement				
Concessions, brevets et droits similaires	8 066 407	7 343 213	723 194	907 274
Fonds commercial				
Autres immobilisations incorporelles	523 958		523 958	23 571
Avances, acomptes sur immo. incorporelles				
IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel, outillage	85 047	42 367	42 680	52 969
Autres immobilisations corporelles	3 429 982	2 938 064	491 919	431 062
Immobilisations en cours				
Avances et acomptes				
IMMOBILISATIONS FINANCIERES				
Participations par mise en équivalence				
Autres participations	680 880	200 000	480 880	680 880
Créances rattachées à des participations				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières	1 271		1 271	1 264
ACTIF IMMOBILISE	12 787 546	10 523 644	2 263 902	2 097 021
STOCKS ET EN-COURS				
Matières premières, approvisionnements				
En-cours de production de biens				
En-cours de production de services				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
Avances et acomptes versés sur commandes	75 000		75 000	75 000
CREANCES				
Créances clients et comptes rattachés	5 618 644	428 162	5 190 483	6 937 906
Autres créances	486 204		486 204	341 778
Capital souscrit et appelé, non versé				
DIVERS				
Valeurs mobilières de placement	4 934 169	911 907	4 022 262	6 381 246
(dont actions propres :)				
Disponibilités	6 543 423		6 543 423	7 645 951
COMPTES DE REGULARISATION				
Charges constatées d'avance	732 578		732 578	711 054
ACTIF CIRCULANT	18 390 019	1 340 069	17 049 950	22 092 935
Frais d'émission d'emprunts à étaler				
Primes de remboursement des obligations				
Ecart de conversion actif				
TOTAL GENERAL	31 177 564	11 863 712	19 313 852	24 189 956

Rubriques	31/12/2020	31/12/2019
Capital social ou individuel (dont versé : 8 744 900)	8 744 900	8 744 900
Primes d'émission, de fusion, d'apport		
Ecarts de réévaluation (dont écart d'équivalence :)		
Réserve légale	874 490	828 509
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées (dont rés. Prov. fluctuation cours)		
Autres réserves (dont achat œuvres originales artistes)	2 795 450	2 099 329
Report à nouveau		
RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	-1 252 463	1 742 102
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées	18 979	37 828
CAPITAUX PROPRES	11 181 356	13 452 668
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
AUTRES FONDS PROPRES		
Provisions pour risques	49 160	49 160
Provisions pour charges	805 493	895 874
PROVISIONS	854 653	945 034
DETTES FINANCIERES		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		
Emprunts et dettes financières divers (dont empr. participatifs)		
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
DETTES D'EXPLOITATION		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	3 327 572	4 491 168
Dettes fiscales et sociales	2 379 998	3 036 649
DETTES DIVERSES		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	973 771	1 312 188
COMPTES DE REGULARISATION		
Produits constatés d'avance	596 501	952 250
DETTES	7 277 842	9 792 254
Ecarts de conversion passif		
TOTAL GENERAL	19 313 852	24 189 956

Compte de résultat

Rubriques	France	Exportation	31/12/2020	31/12/2019
Ventes de marchandises				
Production vendue de biens				
Production vendue de services	17 229 826	345 835	17 575 661	20 301 000
CHIFFRES D'AFFAIRES NETS	17 229 826	345 835	17 575 661	20 301 000
Production stockée				
Production immobilisée			500 386	255 179
Subventions d'exploitation				
Reprises sur dépréciations, provisions (et amortissements), transferts de charges			267 526	524 105
Autres produits			17	123
PRODUITS D'EXPLOITATION			18 343 591	21 080 407
Achats de marchandises (y compris droits de douane)				
Variation de stock (marchandises)				
Achats de matières premières et autres approvisionnements (et droits de douane)				
Variation de stock (matières premières et approvisionnements)				
Autres achats et charges externes			10 387 849	10 265 444
Impôts, taxes et versements assimilés			416 718	465 021
Salaires et traitements			4 644 532	4 936 438
Charges sociales			2 125 694	2 237 047
DOTATIONS D'EXPLOITATION				
Sur immobilisations : dotations aux amortissements			375 824	411 328
Sur immobilisations : dotations aux dépréciations				
Sur actif circulant : dotations aux dépréciations			206 223	163 200
Dotations aux provisions				67 365
Autres charges			25 646	183
CHARGES D'EXPLOITATION			18 182 486	18 546 027
RESULTAT D'EXPLOITATION			161 105	2 534 380
OPERATIONS EN COMMUN				
Bénéfice attribué ou perte transférée				
Perte supportée ou bénéfice transféré				
PRODUITS FINANCIERS				
Produits financiers de participations				
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé			7	7
Autres intérêts et produits assimilés			91 010	301 795
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges			331 973	497 350
Différences positives de change			2 039	132
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement			12 950	25 483
PRODUITS FINANCIERS			437 979	824 767
Dotations financières aux amortissements, dépréciations et provisions			1 111 907	331 973
Intérêts et charges assimilées				196
Différences négatives de change			860	504
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement			756 947	450
CHARGES FINANCIERES			1 869 714	333 123
RESULTAT FINANCIER			-1 431 735	491 644
RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS			-1 270 630	3 026 024

Rubriques	31/12/2020	31/12/2019
Produits exceptionnels sur opérations de gestion		
Produits exceptionnels sur opérations en capital		13 225
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges	19 025	83 771
PRODUITS EXCEPTIONNELS	19 025	96 996
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion		
Charges exceptionnelles sur opérations en capital	682	136 876
Dotations exceptionnelles aux amortissements, dépréciations et provisions	176	3 698
CHARGES EXCEPTIONNELLES	858	140 574
RESULTAT EXCEPTIONNEL	18 166	-43 578
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise		307 831
Impôts sur les bénéfices		932 513
TOTAL DES PRODUITS	18 800 595	22 002 170
TOTAL DES CHARGES	20 053 058	20 260 067
BENEFICE OU PERTE	-1 252 463	1 742 102

ANNEXES

FAITS CARACTERISTIQUES ET PRINCIPES COMPTABLES

Le bilan avant répartition totalise 19 313 852 euros

Le compte de résultat présente une perte de 1 252 463,27 euros

L'exercice a une durée de 12 mois recouvrant la période du 1^{er} janvier au 31 décembre 2020.

Les notes et les tableaux présentés ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

I – FAITS CARACTERISTIQUES ET PRINCIPES COMPTABLES

1-1 FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

Il n'y a pas de faits marquants sur l'exercice pouvant concerner l'activité, l'évolution prévisible, des opérations comptables, des événements importants. Les informations spécifiques sur l'évènement Covid-19 sont évoquées dans l'annexe.

1-2 REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les comptes annuels ont été établis en conformité du règlement ANC 2019-02 du 7 juin 2019 relatif au nouveau plan comptable général.

Ils ont été appliqués dans le respect du principe de prudence, conformément aux règles de bases suivantes :

- Continuité de l'exploitation,
- Permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- Indépendance des exercices

Il est fait application des recommandations de l'Ordre des Experts-Comptables et du Conseil National des Commissaires aux comptes, ainsi que des principes généralement admis en France.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

INFORMATIONS SUR BILAN

II - NOTES SUR LE BILAN

2.1- CAPITAL SOCIAL

Toutes les actions composant le capital social sont de même catégorie.

Le capital est composé de 874 490 actions de 10 euros chacune à la suite d'une augmentation de capital réalisée le 24 juin 2010.

2.2- IMMOBILISATIONS

Le mode d'amortissement linéaire est celui qui correspond le mieux à la dépréciation des biens. L'amortissement selon le mode dégressif n'ayant qu'un aspect purement fiscal, la fraction de dotation excédant le seul amortissement linéaire est comptabilisée en amortissements dérogatoires.

Les immobilisations sont évaluées à leur coût d'acquisition ou de production, compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, et après déduction des rabais commerciaux, remises, escomptes de règlements obtenus.

Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute une provision est constituée du montant de la différence.

Les biens amortissables sont amortis sur leurs durées probables d'utilisation. Ces durées ont été déterminées en fonction des pratiques retenues au sein d'AAA DATA et des usages.

- Immobilisations incorporelles :
 - ⇒ Logiciels : 1 à 5 ans en mode linéaire/dégressif
 - ⇒ Licences : de 3 à 5 ans en mode linéaire
 - ⇒ Droits d'occupation : 60 ans en mode linéaire
- Immobilisations corporelles :
 - ⇒ Agencements, aménagements : 4 à 20 ans en mode linéaire/dégressif
 - ⇒ Matériel informatique : 3 à 5 ans en mode linéaire/dégressif
 - ⇒ Matériel de bureau : 3 à 10 ans en mode linéaire/dégressif
 - ⇒ Mobilier de bureau : 4 à 10 ans en mode linéaire

Les éléments non amortissables sont inscrits pour leur valeur brute constituée par leur coût d'achat hors frais accessoires.

- Immobilisations en cours :

Les immobilisations en cours sont évaluées en fonction de l'avancement des travaux ou des acquisitions partiels de matériels.

- Immobilisations financières :

La valeur brute des immobilisations financières est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence, par le biais de dotations et reprises financières.

Durant l'exercice on peut relever les opérations suivantes :

- L'augmentation de l'actif s'élève à 743 387 €, dont 514 856 € de logiciels, 203 611 € de mobilier et matériel informatique et 24 912 € d'installation et agencements.
- Sur l'exercice les sorties d'immobilisations s'élèvent à 90 825 €. Elles concernent des mises au rebut à la suite de l'inventaire physique réalisé sur l'ensemble des installations existantes en cours d'année. Ces immobilisations ont été intégralement amorties. Aucune cession n'est enregistrée sur l'exercice.

2.3- CREANCES

Les créances sont évaluées à leur valeur nominale. Les produits correspondant à un service sont en principe rattachés à l'exercice d'achèvement des prestations c'est-à-dire le moment où la prestation est livrée ou le service rendu. Lorsqu'il s'agit de prestations fournies sous forme d'abonnements le rattachement des prestations facturées est le cas échéant fonction de leurs dates de livraison.

Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable. Cette provision est constatée par le biais de dotations et de reprises d'exploitation.

Le poste Avances et acomptes versés sur commandes correspond à un appel du ministère concernant le paiement de la redevance statistique, commerciale et technique pour un montant de 75 000 €.

2.4- EMPRUNTS ET DETTES

La société n'a contracté aucun emprunt à l'égard de tiers durant l'exercice, ni les exercices antérieurs.

Les dettes sont évaluées à leur valeur nominale. Elles sont comptabilisées lorsque la marchandise a été livrée ou le service rendu selon la nature économique de la charge retenue dans le plan comptable.

2.5- VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT

A la fin de l'exercice, les valeurs mobilières s'élèvent à 4 934 169 €. Elles se composent de différents titres de créances négociables (BMTN, EMTN), d'obligations ou de fonds obligataires. Le détail est le suivant :

Valeurs mobilières de placements	Au 31/12/2020
Sicav FCP	1 027 819
EMTN et Obligations	2 906 350
Titres de créances négociables (TCN)	1 000 000
Total	4 934 169

Certains consistent en produits de taux à capital garanti, d'autres sont des titres de créances comprenant un sous-jacent en actions avec des barrières de protection en capital à l'échéance. Ces placements restent exposés au risque de marché.

Les valeurs mobilières de placements sont comptabilisées selon la méthode FIFO.

Lorsque, à la clôture de l'exercice, la valeur de marché des titres est inférieure à leur valeur nette comptable, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence, par le biais de dotations et reprises financières. Pour les placements bénéficiant d'une barrière de protection à l'échéance, le calcul de la dépréciation compare la valeur de fin d'exercice à la position de fin de contrat.

Au 31/12/2020, la provision pour dépréciation représente un montant de 911 907 €.

2.6 CAPITAUX PROPRES

Au 31 décembre 2020, les capitaux propres s'élèvent à 12 433 820 €.

La part des provisions réglementées de l'exercice est égale à - 18 849 €. La variation des capitaux propres au cours de l'exercice est récapitulée comme suit :

Ex. 2020	
A	
1 Capitaux propres à la clôture de l'exercice n-1 avant affectation (a)	13 452 668
2 Distribution de dividendes	-1 000 000
3 Capitaux propres à l'ouverture de l'exercice n	12 452 668
B Apports reçus avec effet retroactif à l'ouverture de l'exercice n	
1 Variation du capital	
2 Variation des autres postes	
C (= A3+B) Capitaux propres à l'ouverture de l'exercice après apports rétroactifs	12 452 668
D Variations en cours d'exercice:	
1 Variations du capital	
2 Variations des primes, réserves, report à nouveau	
3 Variations des provisions relevant des capitaux propres	
4 Contreparties de réévaluations	
5 Variations des provisions réglementées et subvention d'investissement	-18 849
6 Autres variations	
E Capitaux propres au bilan de clôture de l'exercice n avant AGO (=C+D)	12 433 820
F VARIATION TOTALE DES CAPITAUX PROPRES AU COURS DE L'EXERCICE (=E-C)	-18 849
G dont: variations dues à des modifications de structure €	
H VARIATION DES CAPITAUX PROPRES AU COURS DE L'EXERCICE HORS OPERATIONS DE STRUCTURE (=F-G)	-18 849

2.7- PROVISIONS

La part des provisions pour risques et charges constatée à la fin de l'exercice s'élève à 854 653 € au 31 décembre 2020 contre 945 034 € au 31 décembre 2019.

2.71 Provisions pour risques et charges

Des provisions sont constituées pour couvrir les risques et charges nettement précisés quant à leur objet et dont l'échéance ou le montant ne peuvent être fixés de façon précise.

2.72 Engagements en matière d'indemnités de fin de carrière et de médaille du travail

Conformément à l'article L123-13 du code de commerce l'évaluation des engagements en matière de protection sociale a été réalisée et figure en information dans l'annexe.

A- Indemnités de Fin de Carrière

- Dispositions conventionnelles

Les droits au titre des indemnités de départ en retraite sont définis par :

- ⇒ Les Conventions Collectives de la Métallurgie Nationale des ingénieurs et cadres (n°3025), et l'Accord National sur la mensualisation du personnel non-cadre (n°3109).
- La convention collective a fait l'objet d'avenants le 21 juin 2010, étendus par arrêté d'extension en décembre 2010. Ils annulent et remplacent les accords de décembre 2003. Ces nouvelles dispositions remplacent toutes dispositions existantes dans les accords régionaux.
- ⇒ Un usage interne

Dans le cas d'un départ volontaire en retraite du salarié, les montants des indemnités à verser par la société sont les suivants :

Ancienneté	Cadres et Non Cadres
A partir de 2 ans	0,5
A partir de 5 ans	1,0
A partir de 10 ans	2,0
A partir de 20 ans	3,0
A partir de 30 ans	4,0
A partir de 35 ans	5,0
A partir de 40 ans	6,0

L'indemnité de départ en retraite est calculée sur la base de la rémunération moyenne que l'intéressé a ou aurait perçue au cours des douze derniers mois d'activité. Dans le cas d'un départ en retraite à l'initiative du salarié, l'indemnité est soumise au paiement de charges sociales. Ce régime n'est pas financé par un contrat d'assurance.

- Hypothèses de calcul

Le calcul de la provision est effectué selon la méthode de calcul actualisé en s'appuyant sur les probabilités de présence des salariés à la date de leurs départs.

En application de la recommandation n°2003-R.01 de l'Autorité des Normes Comptables, les taux d'actualisation retenus sont basés sur les taux des obligations à long terme du secteur privé (« Euro zone AA rated corporate bonds) de même durée que les engagements à la date d'évaluation. Le taux retenu dans le cadre de cette évaluation correspond au taux IBOXX Corporates AA, soit 0,34 % contre 0,77 % pour l'exercice précédent.

Autres hypothèses :

- L'âge de départ à la retraite est de 62 ans, l'âge de début de carrière est égal à 20 ans.
- La table de mortalité est la table INSEE TD/TV2015
- Le taux de charges est de 50,17 % pour les cadres et de 45,03 % pour les non-cadres.
- Le taux de revalorisation des salaires est de 2,5% pour les cadres et de 1,7% pour les non-cadres.
- Le taux de rotation du personnel retenu est celui d'un turn-over moyen pour les catégories cadres et non cadres
- La méthode retenue est la méthode rétrospective des unités de crédit projetées (IAS n°19).
- La valeur actuelle probable des droits acquis est évaluée en tenant compte des augmentations de salaire jusqu'à l'âge de départ à la retraite, des probabilités de turn over et de survie.

Le montant de l'engagement en matière d'indemnité de fin de carrière comptabilisé au 31/12/2020 est de 744 626 €.

B- Médailles du Travail

Les droits au titre des gratifications versées lors de l'octroi d'une Médaille d'Honneur du Travail sont définis par un accord d'entreprise. Les montants payés au cours de l'exercice 2019 sont les suivants :

- Médaille d'Argent (20 ans de travail) : 31€ par année d'ancienneté dans l'entreprise
- Médaille Vermeil (30 ans de travail) : 39€ par année d'ancienneté dans l'entreprise
- Médaille d'Or (35 ans de travail) : 39€ par année d'ancienneté dans l'entreprise
- Médaille Grand Or (40 ans de travail) : 39€ par année d'ancienneté dans l'entreprise

La provision pour médailles du travail est basée sur l'actualisation des engagements issus de la probabilité d'ancienneté des salariés selon le mode d'attribution des médailles en vigueur dans l'entreprise (barème ci-dessus). Le taux d'actualisation est de 0,34 %.

Il existe une tolérance des URSSAF sur le non-assujettissement au paiement de charges sociales des gratifications versées lors de l'octroi de la Médaille d'Honneur du Travail dans la limite d'un mois de salaire.

Au 31/12/2020, cette provision s'élève à 60 867 €.

2.73 Provision pour dépréciation

Une provision est constituée lorsqu'une perte probable apparaît en raison d'un événement précis ou en cas de risque de non-recouvrement. Ce risque est apprécié individuellement. Il donne lieu à un calcul intégrant un taux progressif en fonction de l'ancienneté de la créance et de la probabilité de recouvrement. Le barème de calcul entre en vigueur à partir du quatrième mois de retard et couvre 100% de la créance à partir du 13^e mois si la créance appartient à l'indice de recouvrement le plus faible.

En 2020, la provision pour dépréciation des créances clients s'élève à 428 161€ contre 331 973 € pour l'exercice 2019.

2.8- INFORMATIONS SUR LES IMPACTS DU COVID-19

Les informations fournies sur les principaux impacts de la crise sanitaire enregistrés dans les comptes sont fournies selon l'approche ciblée, au sens de la recommandation de l'ANC.

- **Impacts sur les postes clients et fournisseurs** : AAA DATA a connu au cours de l'exercice un rallongement des délais clients significatif en raison du Covid, atteignant des retards proches de 60% de l'encours à mi-parcours. Dans le contexte de la crise sanitaire, les groupes automobiles ont eu tendance à étirer les délais de règlement. En fin d'année, la situation était redevenue comparable, avec une légère dégradation de la balance âgée, soit un pourcentage de clients échus passant de 40% en 2019 à 48% en 2020. La diminution des créances clients (-23% à fin décembre 2020 vs 2019) est directement corrélée à la baisse d'activité, due en grande partie à la crise sanitaire.
- Les fournisseurs ont été réglés dans des conditions similaires à l'exercice précédent sans avoir à connaître de dégradation particulière. Le ralentissement des achats observé au cours de l'exercice s'est traduit par une réduction du poste fournisseurs.
- **Report d'échéances** : Il n'y a pas eu de report d'échéances durant l'exercice ayant pour cause la situation sanitaire exceptionnelle.
- **Prêts contractés** : Aucun prêt de soutien (PGE ou autres) n'a été contracté.
- **Impacts sur la trésorerie** : L'évolution du crédit clients et du crédit fournisseurs due aux effets de la crise du Covid-19 n'a pas engendré d'impact identifiable sur la trésorerie. L'impact lié à la baisse d'activité a eu pour effet une variation positive du BFR de 1 M€ qui a pesé sur la trésorerie.

Rubriques	Début d'exercice	Réévaluation	Acquisit., apports
FRAIS D'ETABLISSEMENT ET DE DEVELOPPEMENT			
AUTRES POSTES D'IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	8 077 613		514 856
Terrains			
Dont composants			
Constructions sur sol propre			
Constructions sur sol d'autrui			
Const. Install. générales, agenc., aménag.			
Install. techniques, matériel et outillage ind.	85 047		
Installations générales, agenc., aménag.	1 929 598		24 912
Matériel de transport			
Matériel de bureau, informatique, mobilier	1 360 581		203 612
Emballages récupérables et divers			
Immobilisations corporelles en cours			
Avances et acomptes			
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	3 375 227		228 524
Participations évaluées par mise en équivalence			
Autres participations	680 880		
Autres titres immobilisés			
Prêts et autres immobilisations financières	1 264		7
IMMOBILISATIONS FINANCIERES	682 144		7
TOTAL GENERAL	12 134 984		743 387

Rubriques	Virement	Cession	Fin d'exercice	Valeur d'origine
FRAIS D'ETABLISSEMENT ET DEVELOPPEMENT				
AUTRES POSTES IMMOB. INCORPORELLES		2 104	8 590 365	
Terrains				
Constructions sur sol propre				
Constructions sur sol d'autrui				
Constructions, installations générales, agenc.				
Installations techn., matériel et outillages ind.			85 047	
Installations générales, agencements divers		24 396	1 930 114	
Matériel de transport				
Matériel de bureau, informatique, mobilier		64 326	1 499 868	
Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
IMMOBILISATIONS CORPORELLES		88 722	3 515 029	
Participations évaluées par mise équivalence				
Autres participations			680 880	
Autres titres immobilisés				
Prêts et autres immobilisations financières			1 271	
IMMOBILISATIONS FINANCIERES			682 151	
TOTAL GENERAL		90 826	12 787 546	

Rubriques	Début d'exercice	Dotations	Reprises	Fin d'exercice
FRAIS D'ÉTABLISSEMENT ET DE DÉVELOPPEMENT				
AUTRES IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	7 146 768	198 550	2 104	7 343 213
Terrains				
Constructions sur sol propre				
Constructions sur sol d'autrui				
Constructions installations générales, agenc., aménag.				
Installations techniques, matériel et outillage industriels	32 078	10 289		42 367
Installations générales, agenc. et aménag. divers	1 731 054	37 524	24 396	1 744 182
Matériel de transport				
Matériel de bureau et informatique, mobilier	1 128 063	129 462	63 643	1 193 882
Emballages récupérables, divers				
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	2 891 195	177 274	88 039	2 980 430
TOTAL GENERAL	10 037 963	375 824	90 143	10 323 644

VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DEROGATOIRES							
Rubriques	Dotations			Reprises			Mouvements amortissements fin exercice
	Différentiel de durée et autres	Mode dégressif	Amort.fisc. exception.	Différentiel de durée et autres	Mode dégressif	Amort.fisc. exception.	
FRAIS ETABL. AUT. INCORP.						3 218	-3 218
Terrains							
Construct.							
- sol propre							
- sol autrui							
- installations			176			5 936	-5 760
Install. Tech.							
Install. Gén.							
Mat. Transp.							
Mat bureau						9 871	-9 871
Embal récup.							
CORPOREL.			176			15 807	-15 631
Acquis. titre							
TOTAL			176			19 025	-18 849

Charges réparties sur plusieurs exercices	Début d'exercice	Augmentations	Dotations	Fin d'exercice
Frais d'émission d'emprunts à étaler				
Primes de remboursement des obligations				

Etat des provisions et dépréciations

Rubriques	Début d'exercice	Dotations	Reprises	Fin d'exercice
Provisions gisements miniers, pétroliers				
Provisions pour investissement				
Provisions pour hausse des prix				
Amortissements dérogatoires	37 828	176	19 025	18 979
Dont majorations exceptionnelles de 30 %				
Provisions pour prêts d'installation				
Autres provisions réglementées				
PROVISIONS REGLEMENTEES	37 828	176	19 025	18 979
Provisions pour litiges				
Provisions pour garanties données aux clients				
Provisions pour pertes sur marchés à terme				
Provisions pour amendes et pénalités				
Provisions pour pertes de change				
Provisions pour pensions, obligations similaires	832 487		87 861	744 626
Provisions pour impôts				
Provisions pour renouvellement immobilisations				
Provisions pour gros entretiens, grandes révis.				
Provisions charges soc. fisc. sur congés à payer				
Autres provisions pour risques et charges	112 547		2 519	110 027
PROVISIONS RISQUES ET CHARGES	945 034		90 380	854 653
Dépréciations immobilisations incorporelles				
Dépréciations immobilisations corporelles				
Dépréciations titres mis en équivalence				
Dépréciations titres de participation		200 000		200 000
Dépréciations autres immobilis. financières				
Dépréciations stocks et en cours				
Dépréciations comptes clients	396 418	206 223	174 479	428 162
Autres dépréciations	331 973	911 907	331 973	911 907
DEPRECIATIONS	728 390	1 318 130	506 452	1 540 069
TOTAL GENERAL	1 711 252	1 318 306	615 857	2 413 701
Dotations et reprises d'exploitation		206 223	264 859	
Dotations et reprises financières		1 111 907	331 973	
Dotations et reprises exceptionnelles		176	19 025	
Dépréciation des titres mis en équivalence à la clôture de l'exercice				

Etat des échéances, des créances et des dettes

ETAT DES CREANCES	Montant brut	1 an au plus	plus d'un an
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres immobilisations financières	1 271		1 271
Clients douteux ou litigieux	659 425	659 425	
Autres créances clients	4 959 219	4 959 219	
Créance représentative de titres prêtés			
Personnel et comptes rattachés	602	602	
Sécurité Sociale et autres organismes sociaux	3 767	3 767	
Etat, autres collectivités : impôt sur les bénéfices			
Etat, autres collectivités : taxe sur la valeur ajoutée	201 886	201 886	
Etat, autres collectivités : autres impôts, taxes, versements assimilés	1 200	1 200	
Etat, autres collectivités : créances diverses	37 798	37 798	
Groupe et associés	240 950	240 950	
Débiteurs divers			
Charges constatées d'avance	732 578	732 578	
TOTAL GENERAL	6 838 697	6 837 426	1 271

Montant des prêts accordés en cours d'exercice	
Montant des remboursements obtenus en cours d'exercice	
Prêts et avances consentis aux associés	

ETAT DES DETTES	Montant brut	1 an au plus	plus d'1 an,-5 ans	plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Emprunts et dettes à 1 an maximum à l'origine				
Emprunts et dettes à plus d' 1 an à l'origine				
Emprunts et dettes financières divers				
Fournisseurs et comptes rattachés	3 327 572	3 327 572		
Personnel et comptes rattachés	685 974	685 974		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	645 921	645 921		
Etat : impôt sur les bénéfices				
Etat : taxe sur la valeur ajoutée	978 831	978 831		
Etat : obligations cautionnées				
Etat : autres impôts, taxes et assimilés	69 272	69 272		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Groupe et associés				
Autres dettes	973 771	973 771		
Dettes représentatives de titres empruntés				
Produits constatés d'avance	596 501	596 501		
TOTAL GENERAL	7 277 842	7 277 842		

Emprunts souscrits en cours d'exercice	
Emprunts remboursés en cours d'exercice	
Emprunts, dettes contractés auprès d'associés	

INFORMATIONS SUR LE COMPTE DE RESULTAT

III - NOTES SUR LE COMPTE DE RESULTAT

3.1- PRODUITS

3.11 Chiffre d'affaires

Le chiffres d'affaires réalisé sur l'exercice 2020 s'élève à 17 576 k€. Il se répartit par type de prestations ou par zone géographique comme suit :

Zone géographique	Total 31/12/2020	Total 31/12/2019	%
France	17 230	19 930	-14%
UE	333	364	-8%
Export	13	6	111%
TOTAL	17 576	20 300	

(en millier euros)

3.12 Autres produits

Les reprises sur provisions correspondent :

- Aux créances clients pour 174 479 €
- Indemnités médailles du travail pour 2 519 €
- Indemnités de départ en retraite pour 87 861 €

3.13 Résultat financier

Les produits financiers sont réalisés sur les placements en Sicav monétaires, sur les comptes à terme, et les titres de créances négociables (BMTN, EMTN).

Le résultat financier est égal à - 1 431 735 € contre 491 644 € l'exercice précédent.

3.14 Résultat exceptionnel

Les charges et produits exceptionnels concernent les amortissements dérogatoires au titre de l'exercice, ce qui représente un produit net de 18 849 €.

Le résultat exceptionnel s'élève à 18 166 €.

3.2- CHARGES

3.21 Evolution de l'Impôt sur les sociétés

Le résultat de l'exercice 2020 est un déficit fiscal. Il n'y donc pas d'impôt sur les sociétés.

Pour rappel, l'impôt sur les sociétés représente les montants suivants sur les années antérieurs à l'exercice 2020 :

- Sur l'exercice au 31 décembre 2016 : 33 1/3 % (1 245 223 €)
- Sur l'exercice au 31 décembre 2017 : 33 1/3 % (797 287 €), 28 % (21 000 €)
- Sur l'exercice au 31 décembre 2018 : 33 1/3 % (348 875 €), 28 % (140 000 €)
- Sur l'exercice au 31 décembre 2019 : 33 1/3 % (795 513 €), 28 % (140 000 €)

La société a conclu une convention d'intégration fiscale avec CCFA, sa société mère. Cette convention, entrée en vigueur le 1er janvier 2013, a été signée dans le cadre de l'option prise pour le régime de l'intégration fiscale tel que défini aux articles 223 et suivants du Code général des impôts. Elle a été reconduite tacitement à l'échéance de la cinquième année.

3.22 Crédit d'impôt

Il n'y a pas de crédit d'impôt au titre de l'exercice 2020.

3.23 Engagements en matière de crédit-bail mobilier :

Néant

3.3- INFORMATIONS SUR LES IMPACTS DU COVID-19

Les informations fournies sur les principaux impacts de la crise sanitaire enregistrés dans les comptes sont fournies selon l'approche ciblée, au sens de la recommandation de l'ANC. Cette approche est privilégiée en raison de la difficulté d'évaluation des conséquences sur les différents postes ou parce que les interactions entre incidences sur les produits et incidences sur les charges sont difficiles à mettre en cohérence.

- **Impacts sur les produits** : Le chiffre d'affaires, en baisse de 13%, a été impacté par la baisse d'activité pendant la période de confinement, le Covid-19 ayant entraîné une diminution des prestations et de la consommation de données, ainsi que par la perte de contrats sans lien avec la crise sanitaire.

Impacts sur les charges : La baisse d'activité a eu pour effet une forte diminution des charges liées aux affaires, comme les frais annexes sur ventes, les commissions sur apports d'affaires, ainsi que les redevances annuelles facturées par le ministère de l'Intérieur selon le volume des immatriculations du marché. La période de confinement et la période de télétravail privilégiée du second semestre ont entraîné également une diminution des frais généraux mutualisés (accueil, nettoyage...), de frais de missions et de déplacements, et de certains consommables (fournitures...). Des produits sanitaires pour la protection des personnes et des équipements pour sécuriser les postes de travail ont été acquis. Aucune personne n'a été mise en chômage partiel.

Charges à payer

Rubrique	31/12/2020	31/12/2019	Variation	
			Montant	%
CHARGES A PAYER	3 711 008	4 496 749	-785 741	-17 %
DETTES FOURNISSEURS CPTES RATTACH	2 517 309	3 011 791	-494 482	-16 %
40810000 - FACTURES FOURNISSEUR N/PARVENUE	2 517 309	3 011 791	-494 482	-16 %
AUTRES DETTES	155 073	213 803	-58 730	-27 %
41980000 - R.R.R.A ACCORDER & AVOIRS A ETABLIR	155 073	213 803	-58 730	-27 %
DETTES FISCALES ET SOCIALES	1 038 626	1 271 155	-232 528	-18 %
42820000 - PROVISION P/ CONGES PAYES	425 735	386 184	39 551	10 %
42840000 - DETTES PROV PARTICIPATION SALARIES		307 831	-307 831	-100 %
42860000 - AUTRES CHARGES A PAYER	258 693	204 840	53 853	26 %
43820000 - CHARGES S/PROV. C. P.	209 699	189 696	20 003	11 %
43860000 - AUTRES CHARGES SOCIALES A PAYER	129 347	165 196	-35 850	-22 %
44860000 - AUTRES CHARGES FISCALES A PAYER	15 152	17 407	-2 255	-13 %

Produits à recevoir

			Variation	
Rubrique	31/12/2020	31/12/2019	Montant	%
PRODUITS A RECEVOIR	630 077	1 188 231	-558 155	-47 %
CLIENTS ET COMPTES RATTACHES	574 437	1 108 431	-533 994	-48 %
41810000 - CLIENTS PRODUITS N.ENCORE FACT.	574 437	1 108 431	-533 994	-48 %
AUTRES CREANCES	41 025	1 585	39 440	2 488 %
43870000 - INDEMNITES A RECEVOIR	3 227		3 227	n.a.
44870000 - ETAT - PRODUITS A RECEVOIR	37 798	1 585	36 213	2 284 %
BANQUES,ETABLISSEMENTS FINANCIERS	14 614	78 215	-63 601	-81 %
51870000 - INTERETS COURUS A RECEVOIR	14 614	78 215	-63 601	-81 %

Charges et produits constatés d'avance

			Variation	
Rubrique	31/12/2020	31/12/2019	Montant	%
CHARGES CONSTATEES D'AVANCE	732 578	711 054	21 525	3 %
48600000 - CH. CONSTATEES D'AVANCE	732 578	711 054	21 525	3 %
PRODUITS CONSTATES D'AVANCE	-596 501	-952 250	355 749	-37 %
48700000 - PRODUITS CONSTATES D'AVANCE	-596 501	-952 250	355 749	-37 %
TOTAL	136 077	-241 196	377 273	-156 %

Nature des produits	Montant	Imputation au compte
AMORTISSEMENTS DEROGATOIRES	19 024	
TOTAL	19 024	

IV – AUTRES INFORMATIONS

4.1 Honoraires du commissaire aux comptes

Conformément aux articles R 123-198 9° e R 232-14 17° du code de commerce, le montant des honoraires du commissaire aux comptes inscrit au compte de résultat est de 28 000 € représentant les honoraires au titre de l'exercice 2020.

4.2 Effectifs

4.2.1 Personnel

L'effectif moyen à fin 2020 s'élève à 78 collaborateurs et se répartit comme suit :

- ⇒ 49 cadres
- ⇒ 3 assimilés cadres
- ⇒ 23 agents de maîtrise
- ⇒ 3 employés

Il est composé de 40 femmes et de 38 hommes. Au 31/12/2020, l'effectif moyen était de 80 personnes.

Il n'y a pas eu de personnel mis à disposition par l'entreprise durant l'exercice.

4.3 Dirigeants

Le président de la société est une personne bénévole ne percevant aucune rémunération d'AAADATA. Conformément aux dispositions légales, aucune avance ou crédit n'a été alloué aux dirigeants de la société.

4.4 Engagements et opérations hors bilan

Aucun engagement n'est recensé au 31 décembre 2020 et aucune opération non inscrite au bilan, au sens de l'article 531-4 du PCG, n'existe à la clôture de l'exercice.

4.5 Evènements post-clôture

Il n'y a pas d'évènements à signaler hormis le fait que la maison mère, a fait connaître le 10 mars 2021 un projet de réorganisation du syndicat et de licenciement collectif pour motif économique.

4.6 Transactions avec les parties liées

1- Conventions conclues avec AAA Data comme prestataire :

Les conventions passées avec le CCFA, en vigueur sur l'exercice, sont les suivantes :

- Convention d'assistance comptable et financière assurée par AAA Data au CCFA, signée le 7 décembre 2011. Elle représente en 2020 un montant de 59 000 euros HT. La convention est conclue pour une durée indéterminée.
- Convention de gestion des ressources humaines réalisée par AAA Data pour le CCFA, signée le 7 décembre 2011 pour une durée indéterminée. Pour l'exercice écoulé, un montant de 70 000 euros HT a été facturé.
- Convention de fournitures de données statistiques produites par AAA Data pour le CCFA, signée le 23 décembre 2011 pour une durée indéterminée. A fin 2020, les prestations réalisées représentent un montant de 86 700 euros HT.
- Dans le cadre de la convention de mises à disposition réciproque de personnel signée le 27 juin 2011. Il n'y a pas eu de refacturation sur l'année 2020 car la société AAA DATA n'a pas mis à disposition de personnel.
- Convention de mise à disposition de moyens signée le 8 juin 2011 a donné lieu à une facturation par AAA Data en 2020 de 60 809 euros au titre de l'assurance, des mobiles, de l'électricité, des frais d'affranchissements, de réceptions communes, de copieurs, du parc informatique, de la numérisation de documents.
- Convention d'assistance informatique, signée le 26 octobre 2017. Cette prestation permet au CCFA de pouvoir couvrir ses besoins afin d'accomplir ses tâches et ses missions (matériel, assistance, gestion des serveurs, formation). Ce service intègre aussi la téléphonie mobile (prêt de matériels et assistance). Le montant facturé en 2020 est de 70 387 € HT.
- Convention de mise à disposition de trésorerie signée le 28/02/2019 avec CCFA par laquelle les parties consentent à se mettre à disposition, sur demande de l'une d'entre elles, des sommes sous forme d'avance de trésorerie. Il n'y a pas eu d'avance effectuée au titre de l'exercice écoulé.

Globalement, AAA Data a facturé au titre des mises à dispositions, sur l'exercice clos un montant de 346 896 euros. Les conventions passées sont des conventions réglementées. Elles ont fait l'objet d'une information auprès du commissaire aux comptes et d'une mention sur le registre de la société

2- Conventions conclues avec AAA Data comme bénéficiaire :

En 2011, le CCFA a passé avec AAA Data les conventions suivantes :

- Convention de services généraux, signée le 7 décembre 2011, conclue pour une durée indéterminée à compter du 1^{er} janvier 2011 entre le CCFA et AAA DATA portant sur la logistique interne, la gestion et supervision des travaux et aménagements, les services de reprographie, la gestion des fournitures de bureau. Le montant facturé sur 2020 est de 62 000 euros HT.
- Convention d'assistance sur les bases de données, signée entre le CCFA et AAA Data le 23 décembre 2011. Le contrat est conclu pour une durée indéterminée. Le montant facturé sur 2020 est de 45 000 euros HT.
- Contrat de bail commercial entre le CCFA et AAA Data signé le 8 juin 2011 pour les locaux loués dans l'immeuble situé 2 rue de Presbourg, bail accepté pour une durée de neuf ans commençant à courir le 1^{er} juillet 2011. Le preneur s'engage à assumer l'intégralité des charges locatives aux conditions énumérées dans le contrat. Le bail est assujetti à la TVA, le CCFA ayant exercé l'option auprès de l'administration fiscale. En 2020, le montant de la location s'élève à 1 258 148 euros, les charges rattachées à 106 532 euros, dont 49 838 euros en charges locatives.
- Convention de mise à disposition de moyens signée le 8 juin 2011 à titre gratuit sous réserve du remboursement strict des charges. Elle a donné lieu en 2020 à une facturation par le CCFA de 56 622 euros au titre du matériel de reprographie et des installations et prestations diverses utilisées par la société AAA Data.

Sur l'exercice clos les conventions facturées par le CCFA à AAA Data représentent un montant de 270 154 euros hors loyer et 1 528 303 euros loyer inclus.

4.7 Informations concernant les entreprises liées

ELEMENTS CONCERNANT LES ENTREPRISES LIEES ET LES PARTICIPATIONS (en euros)		
POSTES	MONTANT CONCERNANT LES ENTREPRISES	
	liées	avec lesquelles la société a un lien de participation
Avances et acomptes sur immobilisations		
Participations		678 746
Créances rattachées à des participations		
Prêts		
Avances et acomptes versés sur commandes (actif circulant)		
Créances clients et comptes rattachés		102 765
Autres créances		240 950
Capital souscrit appelé non versé		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		
Emprunts et dettes financières divers		
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés		72 591
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes		
Produits de participation		
Autres produits financiers		
Charges financières		

(En euros)

AAA DATA

Société par actions simplifiée au capital de 8 744 900 €
Siège social : 2, Rue de Presbourg – 75008 PARIS

519 071 575 RCS PARIS

PROCES-VERBAL DES DECISIONS DE L'ASSOCIE UNIQUE DU 28 JUIN 2021

L'AN DEUX MILLE VINGT-ET-UN,

LE VINGT-HUIT JUIN, A NEUF HEURES,

Le **Comité des Constructeurs Français d'Automobiles – CCFA** (ci-après le « **CCFA** »), représenté par Monsieur Thierry COGNET, agissant en qualité d'associé unique de la société **AAA DATA**, société par actions simplifiée au capital de 8 744 900 €, dont le siège est 2 rue de Presbourg à Paris (75008), immatriculée sous le numéro 519 071 575 RCS Paris,

connaissance prise du rapport du Président et des rapports du commissaire aux comptes, a pris au siège social, à l'initiative du président de la Société, conformément aux dispositions législatives et réglementaires ainsi qu'aux stipulations des statuts de la Société, les décisions portant sur l'ordre du jour suivant :

ORDRE DU JOUR

- Lecture du rapport de gestion du Président,
- Lecture du rapport du commissaire aux comptes sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2020,
- Approbation des comptes annuels et opérations de l'exercice clos le 31 décembre 2020 et des rapports qui les concernent ; quitus au Président,
- Affectation du résultat de l'exercice,
- Conventions visées à l'article L. 227-10 du Code de commerce,
- Renouvellement du mandat du commissaire aux comptes,
- Pouvoirs

Le Cabinet ERNST & YOUNG AUDIT, représenté par Monsieur Philippe BERTEAUX, commissaire aux comptes titulaire de la Société, dûment convoqué en date du 15 juin 2020, est absent et excusé.

L'associé déclare que l'ensemble des documents et renseignements nécessaires à sa bonne information avant de statuer sur les décisions qui vont suivre lui ont été adressés ou tenus à sa disposition au siège social de la Société.

PREMIERE DECISION

L'associé unique, après avoir pris connaissance du rapport de gestion du Président et du rapport du commissaire aux comptes sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2020, approuve les comptes annuels, à savoir le bilan, le compte de résultat et l'annexe, arrêtés le 31 décembre 2020, ainsi que les opérations traduites dans ces comptes et résumées dans ces rapports.

Il prend acte, conformément à l'article 223 quater du Code Général des Impôts, de ce qu'il n'a pas été relevé de dépense ou charge visée à l'article 39-4 du Code général des impôts, au cours de l'exercice écoulé.

En conséquence, il donne quitus au Président de sa gestion au cours de l'exercice écoulé.

Cette décision est adoptée par l'associé unique.

DEUXIEME DECISION

L'associé unique, sur proposition du Président, décide d'affecter le déficit de l'exercice clos le 31 décembre 2020, s'élevant à -1 252 463,27 €, au poste "Autres réserves".

Conformément à la loi, l'associé unique prend acte que les dividendes distribués au titre des trois derniers exercices ont été les suivants :

Exercice	Dividende net (global)	Revenus éligibles à l'abattement	Revenus non éligibles à l'abattement
31 décembre 2019	1 000 000 €	Néant	1 000 000 €
31 décembre 2018	1 800 000 €	Néant	1 800 000 €
31 décembre 2017	1 800 000 €	Néant	1 800 000 €

Cette décision est adoptée par l'associé unique.

TROISIEME DECISION

L'associé unique prend acte des conventions visées à l'article L. 227-10 du Code de commerce conclues au cours d'exercices antérieurs et qui ont poursuivi leur effet au cours de l'exercice écoulé, comme il prend acte de la nouvelle convention de mise à disposition de trésorerie conclue sur l'exercice, laquelle figure en en annexe au présent procès-verbal.

Cette décision est adoptée par l'associé unique.

QUATRIEME DECISION

L'associé unique décide de renouveler le mandat de commissaire aux comptes du cabinet ERNST & YOUNG Audit (EY), situé Tour First à La défense 1 place des Saisons 92400 Courbevoie, arrivé à expiration, pour une durée de 6 exercices, soit jusqu'à l'issue des décisions de l'associé unique qui statuera sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2026.

CINQUIEME DECISION

L'associé unique donne tous pouvoirs au porteur d'un original, d'une copie ou d'un extrait du présent procès-verbal à l'effet d'accomplir toutes formalités légales et de dépôt qu'il appartiendra.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal, qui après lecture, a été signé par l'associé unique.



L'associé unique
Le Comité des Constructeurs Français d'Automobiles
Représenté par Thierry COGNET

AAA DATA

Société par actions simplifiée au capital de 8 744 900 €
Siège social : 2, Rue de Presbourg – 75008 PARIS

519 071 575 RCS PARIS

ANNEXE AU **PROCES-VERBAL DES DECISIONS DE L'ASSOCIE UNIQUE** **DU 28 JUIN 2021**

CONVENTIONS RENTRANT DANS LE CHAMP D'APPLICATION DE L'ARTICLE L. 227-10 DU CODE DE COMMERCE

Les conventions passées au cours d'exercices antérieurs et toujours en vigueur sur l'exercice clos le 31 décembre 2020, sont les suivantes :

1- Conventions conclues avec AAA Data comme prestataire :

1. Convention d'assistance comptable et financière assurée par AAA Data au CCFA, signée le 7 décembre 2011. Elle représente en 2020 un montant de 59 000 euros HT. La convention est conclue pour une durée indéterminée.
2. Convention de gestion des ressources humaines réalisée par AAA Data pour le CCFA, signée le 7 décembre 2011 pour une durée indéterminée. Pour l'exercice écoulé, un montant de 70 000 euros HT a été facturé.
3. Convention de fournitures de données statistiques produites par AAA Data pour le CCFA, signée le 23 décembre 2011 pour une durée indéterminée. A fin 2020, les prestations réalisées représentent un montant de 86 700 euros HT.
4. Dans le cadre de la convention de mises à disposition réciproque de personnel signée le 27 juin 2011. Il n'y a pas eu de refacturation sur l'année 2020 car la société AAA DATA n'a pas mis à disposition de personnel.
5. Convention de mise à disposition de moyens signée le 8 juin 2011 a donné lieu à une facturation par AAA Data en 2020 de 60 809 euros au titre de l'assurance, des mobiles, de l'électricité, des frais d'affranchissements, de réceptions communes, de copieurs, du parc informatique, de la numérisation de documents.
6. Convention d'assistance informatique, signée le 26 octobre 2017. Cette prestation permet au CCFA de pouvoir couvrir ses besoins afin d'accomplir ses tâches et ses missions (matériel,

assistance, gestion des serveurs, formation). Ce service intègre aussi la téléphonie mobile (prêt de matériels et assistance). Le montant facturé en 2020 est de 70 387 € HT.

- 7- Convention de mise à disposition de trésorerie signée le 28/02/2019 avec CCFA par laquelle les parties consentent à se mettre à disposition, sur demande de l'une d'entre elles, des sommes sous forme d'avance de trésorerie. Il n'y a pas eu d'avance effectuée au titre de l'exercice écoulé.

Globalement, AAA Data a facturé au titre des mises à dispositions, sur l'exercice clos un montant de 346 896 euros. Les conventions passées sont des conventions réglementées. Elles ont fait l'objet d'une information auprès du commissaire aux comptes et d'une mention sur le registre de la société

2- Conventions conclues avec AAA Data comme bénéficiaire :

- 1- Convention de services généraux, signée le 7 décembre 2011, conclue pour une durée indéterminée à compter du 1er janvier 2011 entre le CCFA et AAA DATA portant sur la logistique interne, la gestion et supervision des travaux et aménagements, les services de reprographie, la gestion des fournitures de bureau. Le montant facturé sur 2020 est de 62 000 euros HT.
- 2- Convention d'assistance sur les bases de données, signée entre le CCFA et AAA Data le 23 décembre 2011. Le contrat est conclu pour une durée indéterminée. Le montant facturé sur 2020 est de 45 000 euros HT.
- 3- Contrat de bail commercial entre le CCFA et AAA Data signé le 8 juin 2011 pour les locaux loués dans l'immeuble situé 2 rue de Presbourg, bail accepté pour une durée de neuf ans commençant à courir le 1^{er} juillet 2011. Le preneur s'engage à assumer l'intégralité des charges locatives aux conditions énumérées dans le contrat. Le bail est assujetti à la TVA, le CCFA ayant exercé l'option auprès de l'administration fiscale. En 2020, le montant de la location s'élève à 1 258 148 euros, les charges rattachées à 106 532 euros, dont 49 838 euros en charges locatives.
- 4- Convention de mise à disposition de moyens signée le 8 juin 2011 à titre gratuit sous réserve du remboursement strict des charges. Elle a donné lieu en 2020 à une facturation par le CCFA de 56 622 euros au titre du matériel de reprographie et des installations et prestations diverses utilisées par la société AAA Data.

Sur l'exercice clos les conventions facturées par le CCFA à AAA Data représentent un montant de 270 154 euros hors loyer et 1 528 303 euros loyer inclus.



AAA Data

Exercice clos le 31 décembre 2020

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

ERNST & YOUNG Audit



AAA Data

Exercice clos le 31 décembre 2020

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

A l'Associé Unique de la société AAA Data,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par décision de l'associé unique, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société AAA Data relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2020, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

■ Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

■ Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le Code de commerce et par le Code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1^{er} janvier 2020 à la date d'émission de notre rapport.

Justification des appréciations

La crise mondiale liée à la pandémie de Covid-19 crée des conditions particulières pour la préparation et l'audit des comptes de cet exercice. En effet, cette crise et les mesures exceptionnelles prises dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire induisent de multiples conséquences pour les entreprises, particulièrement sur leur activité et leur financement, ainsi que des incertitudes accrues sur leurs perspectives d'avenir. Certaines de ces mesures, telles que les restrictions de déplacement et le travail à distance, ont également eu une incidence sur l'organisation interne des entreprises et sur les modalités de mise en œuvre des audits.

C'est dans ce contexte complexe et évolutif que, en application des dispositions des articles L. 823-9 et R. 823-7 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués, sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du président et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés à l'associé unique.

Nous attestons de la sincérité et de la concordance avec les comptes annuels des informations relatives aux délais de paiement mentionnées à l'article D. 441-6 du Code de commerce.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le président.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L. 823-10-1 du Code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- ▶ il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- ▶ il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- ▶ il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- ▶ il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;



- ▶ il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Paris-La Défense, le 18 juin 2021

Le Commissaire aux Comptes
ERNST & YOUNG Audit

A handwritten signature in grey ink, appearing to read 'P. Berteaux', with a long, sweeping horizontal line extending to the right.

Philippe Berteaux

Rubriques	Montant Brut	Amort. Prov.	31/12/2020	31/12/2019
Capital souscrit non appelé				
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
Frais d'établissement				
Frais de développement				
Concessions, brevets et droits similaires	8 066 407	7 343 213	723 194	907 274
Fonds commercial				
Autres immobilisations incorporelles	523 958		523 958	23 571
Avances, acomptes sur immo. incorporelles				
IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel, outillage	85 047	42 367	42 680	52 969
Autres immobilisations corporelles	3 429 982	2 938 064	491 919	431 062
Immobilisations en cours				
Avances et acomptes				
IMMOBILISATIONS FINANCIERES				
Participations par mise en équivalence				
Autres participations	680 880	200 000	480 880	680 880
Créances rattachées à des participations				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières	1 271		1 271	1 264
ACTIF IMMOBILISE	12 787 546	10 523 644	2 263 902	2 097 021
STOCKS ET EN-COURS				
Matières premières, approvisionnements				
En-cours de production de biens				
En-cours de production de services				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
Avances et acomptes versés sur commandes	75 000		75 000	75 000
CREANCES				
Créances clients et comptes rattachés	5 618 644	428 162	5 190 483	6 937 906
Autres créances	486 204		486 204	341 778
Capital souscrit et appelé, non versé				
DIVERS				
Valeurs mobilières de placement	4 934 169	911 907	4 022 262	6 381 246
(dont actions propres :)				
Disponibilités	6 543 423		6 543 423	7 645 951
COMPTES DE REGULARISATION				
Charges constatées d'avance	732 578		732 578	711 054
ACTIF CIRCULANT	18 390 019	1 340 069	17 049 950	22 092 935
Frais d'émission d'emprunts à étaler				
Primes de remboursement des obligations				
Ecart de conversion actif				
TOTAL GENERAL	31 177 564	11 863 712	19 313 852	24 189 956

Rubriques	31/12/2020	31/12/2019
Capital social ou individuel (dont versé : 8 744 900)	8 744 900	8 744 900
Primes d'émission, de fusion, d'apport		
Ecart de réévaluation (dont écart d'équivalence :)		
Réserve légale	874 490	828 509
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées (dont rés. Prov. fluctuation cours)		
Autres réserves (dont achat œuvres originales artistes)	2 795 450	2 099 329
Report à nouveau		
RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	-1 252 463	1 742 102
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées	18 979	37 828
CAPITAUX PROPRES	11 181 356	13 452 668
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
AUTRES FONDS PROPRES		
Provisions pour risques	49 160	49 160
Provisions pour charges	805 493	895 874
PROVISIONS	854 653	945 034
DETTES FINANCIERES		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		
Emprunts et dettes financières divers (dont empr. participatifs)		
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
DETTES D'EXPLOITATION		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	3 327 572	4 491 168
Dettes fiscales et sociales	2 379 998	3 036 649
DETTES DIVERSES		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	973 771	1 312 188
COMPTES DE REGULARISATION		
Produits constatés d'avance	596 501	952 250
DETTES	7 277 842	9 792 254
Ecart de conversion passif		
TOTAL GENERAL	19 313 852	24 189 956

Compte de résultat

Rubriques	France	Exportation	31/12/2020	31/12/2019
Ventes de marchandises				
Production vendue de biens				
Production vendue de services	17 229 826	345 835	17 575 661	20 301 000
CHIFFRES D'AFFAIRES NETS	17 229 826	345 835	17 575 661	20 301 000
Production stockée				
Production immobilisée			500 386	255 179
Subventions d'exploitation				
Reprises sur dépréciations, provisions (et amortissements), transferts de charges			267 526	524 105
Autres produits			17	123
PRODUITS D'EXPLOITATION			18 343 591	21 080 407
Achats de marchandises (y compris droits de douane)				
Variation de stock (marchandises)				
Achats de matières premières et autres approvisionnements (et droits de douane)				
Variation de stock (matières premières et approvisionnements)				
Autres achats et charges externes			10 387 849	10 265 444
Impôts, taxes et versements assimilés			416 718	465 021
Salaires et traitements			4 644 532	4 936 438
Charges sociales			2 125 694	2 237 047
DOTATIONS D'EXPLOITATION				
Sur immobilisations : dotations aux amortissements			375 824	411 328
Sur immobilisations : dotations aux dépréciations				
Sur actif circulant : dotations aux dépréciations			206 223	163 200
Dotations aux provisions				67 365
Autres charges			25 646	183
CHARGES D'EXPLOITATION			18 182 486	18 546 027
RESULTAT D'EXPLOITATION			161 105	2 534 380
OPERATIONS EN COMMUN				
Bénéfice attribué ou perte transférée				
Perte supportée ou bénéfice transféré				
PRODUITS FINANCIERS				
Produits financiers de participations				
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé			7	7
Autres intérêts et produits assimilés			91 010	301 795
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges			331 973	497 350
Différences positives de change			2 039	132
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement			12 950	25 483
PRODUITS FINANCIERS			437 979	824 767
Dotations financières aux amortissements, dépréciations et provisions			1 111 907	331 973
Intérêts et charges assimilées				196
Différences négatives de change			860	504
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement			756 947	450
CHARGES FINANCIERES			1 869 714	333 123
RESULTAT FINANCIER			-1 431 735	491 644
RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS			-1 270 630	3 026 024

Compte de résultat (suite)

Rubriques	31/12/2020	31/12/2019
Produits exceptionnels sur opérations de gestion		
Produits exceptionnels sur opérations en capital		13 225
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges	19 025	83 771
PRODUITS EXCEPTIONNELS	19 025	96 996
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion		
Charges exceptionnelles sur opérations en capital	682	136 876
Dotations exceptionnelles aux amortissements, dépréciations et provisions	176	3 698
CHARGES EXCEPTIONNELLES	858	140 574
RESULTAT EXCEPTIONNEL	18 166	-43 578
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise		307 831
Impôts sur les bénéfices		932 513
TOTAL DES PRODUITS	18 800 595	22 002 170
TOTAL DES CHARGES	20 053 058	20 260 067
BENEFICE OU PERTE	-1 252 463	1 742 102

ANNEXES

FAITS CARACTERISTIQUES ET PRINCIPES COMPTABLES

Le bilan avant répartition totalise 19 313 852 euros

Le compte de résultat présente une perte de 1 252 463,27 euros

L'exercice a une durée de 12 mois recouvrant la période du 1^{er} janvier au 31 décembre 2020.

Les notes et les tableaux présentés ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

I – FAITS CARACTERISTIQUES ET PRINCIPES COMPTABLES

1-1 FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

Il n'y a pas de faits marquants sur l'exercice pouvant concerner l'activité, l'évolution prévisible, des opérations comptables, des événements importants. Les informations spécifiques sur l'évènement Covid-19 sont évoquées dans l'annexe.

1-2 REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les comptes annuels ont été établis en conformité du règlement ANC 2019-02 du 7 juin 2019 relatif au nouveau plan comptable général.

Ils ont été appliqués dans le respect du principe de prudence, conformément aux règles de bases suivantes :

- Continuité de l'exploitation,
- Permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- Indépendance des exercices

Il est fait application des recommandations de l'Ordre des Experts-Comptables et du Conseil National des Commissaires aux comptes, ainsi que des principes généralement admis en France.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

INFORMATIONS SUR BILAN

II - NOTES SUR LE BILAN

2.1- CAPITAL SOCIAL

Toutes les actions composant le capital social sont de même catégorie.

Le capital est composé de 874 490 actions de 10 euros chacune à la suite d'une augmentation de capital réalisée le 24 juin 2010.

2.2- IMMOBILISATIONS

Le mode d'amortissement linéaire est celui qui correspond le mieux à la dépréciation des biens. L'amortissement selon le mode dégressif n'ayant qu'un aspect purement fiscal, la fraction de dotation excédant le seul amortissement linéaire est comptabilisée en amortissements dérogatoires.

Les immobilisations sont évaluées à leur coût d'acquisition ou de production, compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, et après déduction des rabais commerciaux, remises, escomptes de règlements obtenus.

Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute une provision est constituée du montant de la différence.

Les biens amortissables sont amortis sur leurs durées probables d'utilisation. Ces durées ont été déterminées en fonction des pratiques retenues au sein d'AAA DATA et des usages.

- Immobilisations incorporelles :
 - ⇒ Logiciels : 1 à 5 ans en mode linéaire/dégressif
 - ⇒ Licences : de 3 à 5 ans en mode linéaire
 - ⇒ Droits d'occupation : 60 ans en mode linéaire
- Immobilisations corporelles :
 - ⇒ Agencements, aménagements : 4 à 20 ans en mode linéaire/dégressif
 - ⇒ Matériel informatique : 3 à 5 ans en mode linéaire/dégressif
 - ⇒ Matériel de bureau : 3 à 10 ans en mode linéaire/dégressif
 - ⇒ Mobilier de bureau : 4 à 10 ans en mode linéaire

Les éléments non amortissables sont inscrits pour leur valeur brute constituée par leur coût d'achat hors frais accessoires.

- Immobilisations en cours :

Les immobilisations en cours sont évaluées en fonction de l'avancement des travaux ou des acquisitions partiels de matériels.

- Immobilisations financières :

La valeur brute des immobilisations financières est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence, par le biais de dotations et reprises financières.

Durant l'exercice on peut relever les opérations suivantes :

- L'augmentation de l'actif s'élève à 743 387 €, dont 514 856 € de logiciels, 203 611 € de mobilier et matériel informatique et 24 912 € d'installation et agencements.
- Sur l'exercice les sorties d'immobilisations s'élèvent à 90 825 €. Elles concernent des mises au rebut à la suite de l'inventaire physique réalisé sur l'ensemble des installations existantes en cours d'année. Ces immobilisations ont été intégralement amorties. Aucune cession n'est enregistrée sur l'exercice.

2.3- CREANCES

Les créances sont évaluées à leur valeur nominale. Les produits correspondant à un service sont en principe rattachés à l'exercice d'achèvement des prestations c'est-à-dire le moment où la prestation est livrée ou le service rendu. Lorsqu'il s'agit de prestations fournies sous forme d'abonnements le rattachement des prestations facturées est le cas échéant fonction de leurs dates de livraison.

Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable. Cette provision est constatée par le biais de dotations et de reprises d'exploitation.

Le poste Avances et acomptes versés sur commandes correspond à un appel du ministère concernant le paiement de la redevance statistique, commerciale et technique pour un montant de 75 000 €.

2.4- EMPRUNTS ET DETTES

La société n'a contracté aucun emprunt à l'égard de tiers durant l'exercice, ni les exercices antérieurs.

Les dettes sont évaluées à leur valeur nominale. Elles sont comptabilisées lorsque la marchandise a été livrée ou le service rendu selon la nature économique de la charge retenue dans le plan comptable.

2.5- VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT

A la fin de l'exercice, les valeurs mobilières s'élèvent à 4 934 169 €. Elles se composent de différents titres de créances négociables (BMTN, EMTN), d'obligations ou de fonds obligataires. Le détail est le suivant :

Valeurs mobilières de placements	Au 31/12/2020
Sicav FCP	1 027 819
EMTN et Obligations	2 906 350
Titres de créances négociables (TCN)	1 000 000
Total	4 934 169

Certains consistent en produits de taux à capital garanti, d'autres sont des titres de créances comprenant un sous-jacent en actions avec des barrières de protection en capital à l'échéance. Ces placements restent exposés au risque de marché.

Les valeurs mobilières de placements sont comptabilisées selon la méthode FIFO.

Lorsque, à la clôture de l'exercice, la valeur de marché des titres est inférieure à leur valeur nette comptable, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence, par le biais de dotations et reprises financières. Pour les placements bénéficiant d'une barrière de protection à l'échéance, le calcul de la dépréciation compare la valeur de fin d'exercice à la position de fin de contrat.

Au 31/12/2020, la provision pour dépréciation représente un montant de 911 907 €.

2.6 CAPITAUX PROPRES

Au 31 décembre 2020, les capitaux propres s'élèvent à 12 433 820 €.

La part des provisions réglementées de l'exercice est égale à - 18 849 €. La variation des capitaux propres au cours de l'exercice est récapitulée comme suit :

Ex. 2020	
A	
1 Capitaux propres à la clôture de l'exercice n-1 avant affectation (a)	13 452 668
2 Distribution de dividendes	-1 000 000
3 Capitaux propres à l'ouverture de l'exercice n	12 452 668
B Apports reçus avec effet retroactif à l'ouverture de l'exercice n	
1 Variation du capital	
2 Variation des autres postes	
C (= A3+B) Capitaux propres à l'ouverture de l'exercice après apports rétroactifs	12 452 668
D Variations en cours d'exercice:	
1 Variations du capital	
2 Variations des primes, réserves, report à nouveau	
3 Variations des provisions relevant des capitaux propres	
4 Contreparties de réévaluations	
5 Variations des provisions réglementées et subvention d'investissement	-18 849
6 Autres variations	
E Capitaux propres au bilan de clôture de l'exercice n avant AGO (=C+D)	12 433 820
F VARIATION TOTALE DES CAPITAUX PROPRES AU COURS DE L'EXERCICE (=E-C)	-18 849
G dont: variations dues à des modifications de structure €	
H VARIATION DES CAPITAUX PROPRES AU COURS DE L'EXERCICE HORS OPERATIONS DE STRUCTURE (=F-G)	-18 849

2.7- PROVISIONS

La part des provisions pour risques et charges constatée à la fin de l'exercice s'élève à 854 653 € au 31 décembre 2020 contre 945 034 € au 31 décembre 2019.

2.71 Provisions pour risques et charges

Des provisions sont constituées pour couvrir les risques et charges nettement précisés quant à leur objet et dont l'échéance ou le montant ne peuvent être fixés de façon précise.

2.72 Engagements en matière d'indemnités de fin de carrière et de médaille du travail

Conformément à l'article L123-13 du code de commerce l'évaluation des engagements en matière de protection sociale a été réalisée et figure en information dans l'annexe.

A- Indemnités de Fin de Carrière

- Dispositions conventionnelles

Les droits au titre des indemnités de départ en retraite sont définis par :

- ⇒ Les Conventions Collectives de la Métallurgie Nationale des ingénieurs et cadres (n°3025), et l'Accord National sur la mensualisation du personnel non-cadre (n°3109).
- La convention collective a fait l'objet d'avenants le 21 juin 2010, étendus par arrêté d'extension en décembre 2010. Ils annulent et remplacent les accords de décembre 2003. Ces nouvelles dispositions remplacent toutes dispositions existantes dans les accords régionaux.
- ⇒ Un usage interne

Dans le cas d'un départ volontaire en retraite du salarié, les montants des indemnités à verser par la société sont les suivants :

Ancienneté	Cadres et Non Cadres
A partir de 2 ans	0,5
A partir de 5 ans	1,0
A partir de 10 ans	2,0
A partir de 20 ans	3,0
A partir de 30 ans	4,0
A partir de 35 ans	5,0
A partir de 40 ans	6,0

L'indemnité de départ en retraite est calculée sur la base de la rémunération moyenne que l'intéressé a ou aurait perçue au cours des douze derniers mois d'activité. Dans le cas d'un départ en retraite à l'initiative du salarié, l'indemnité est soumise au paiement de charges sociales. Ce régime n'est pas financé par un contrat d'assurance.

- Hypothèses de calcul

Le calcul de la provision est effectué selon la méthode de calcul actualisé en s'appuyant sur les probabilités de présence des salariés à la date de leurs départs.

En application de la recommandation n°2003-R.01 de l'Autorité des Normes Comptables, les taux d'actualisation retenus sont basés sur les taux des obligations à long terme du secteur privé (« Euro zone AA rated corporate bonds ») de même durée que les engagements à la date d'évaluation. Le taux retenu dans le cadre de cette évaluation correspond au taux IBOXX Corporates AA, soit 0,34 % contre 0,77 % pour l'exercice précédent.

Autres hypothèses :

- L'âge de départ à la retraite est de 62 ans, l'âge de début de carrière est égal à 20 ans.
- La table de mortalité est la table INSEE TD/TV2015
- Le taux de charges est de 50,17 % pour les cadres et de 45,03 % pour les non-cadres.
- Le taux de revalorisation des salaires est de 2,5% pour les cadres et de 1,7% pour les non-cadres.
- Le taux de rotation du personnel retenu est celui d'un turn-over moyen pour les catégories cadres et non cadres
- La méthode retenue est la méthode rétrospective des unités de crédit projetées (IAS n°19).
- La valeur actuelle probable des droits acquis est évaluée en tenant compte des augmentations de salaire jusqu'à l'âge de départ à la retraite, des probabilités de turn over et de survie.

Le montant de l'engagement en matière d'indemnité de fin de carrière comptabilisé au 31/12/2020 est de 744 626 €.

B- Médailles du Travail

Les droits au titre des gratifications versées lors de l'octroi d'une Médaille d'Honneur du Travail sont définis par un accord d'entreprise. Les montants payés au cours de l'exercice 2019 sont les suivants :

- Médaille d'Argent (20 ans de travail) : 31€ par année d'ancienneté dans l'entreprise
- Médaille Vermeil (30 ans de travail) : 39€ par année d'ancienneté dans l'entreprise
- Médaille d'Or (35 ans de travail) : 39€ par année d'ancienneté dans l'entreprise
- Médaille Grand Or (40 ans de travail) : 39€ par année d'ancienneté dans l'entreprise

La provision pour médailles du travail est basée sur l'actualisation des engagements issus de la probabilité d'ancienneté des salariés selon le mode d'attribution des médailles en vigueur dans l'entreprise (barème ci-dessus). Le taux d'actualisation est de 0,34 %.

Il existe une tolérance des URSSAF sur le non-assujettissement au paiement de charges sociales des gratifications versées lors de l'octroi de la Médaille d'Honneur du Travail dans la limite d'un mois de salaire.

Au 31/12/2020, cette provision s'élève à 60 867 €.

2.73 Provision pour dépréciation

Une provision est constituée lorsqu'une perte probable apparaît en raison d'un événement précis ou en cas de risque de non-recouvrement. Ce risque est apprécié individuellement. Il donne lieu à un calcul intégrant un taux progressif en fonction de l'ancienneté de la créance et de la probabilité de recouvrement. Le barème de calcul entre en vigueur à partir du quatrième mois de retard et couvre 100% de la créance à partir du 13^e mois si la créance appartient à l'indice de recouvrement le plus faible.

En 2020, la provision pour dépréciation des créances clients s'élève à 428 161€ contre 331 973 € pour l'exercice 2019.

2.8- INFORMATIONS SUR LES IMPACTS DU COVID-19

Les informations fournies sur les principaux impacts de la crise sanitaire enregistrés dans les comptes sont fournies selon l'approche ciblée, au sens de la recommandation de l'ANC.

- **Impacts sur les postes clients et fournisseurs** : AAA DATA a connu au cours de l'exercice un rallongement des délais clients significatif en raison du Covid, atteignant des retards proches de 60% de l'encours à mi-parcours. Dans le contexte de la crise sanitaire, les groupes automobiles ont eu tendance à étirer les délais de règlement. En fin d'année, la situation était redevenue comparable, avec une légère dégradation de la balance âgée, soit un pourcentage de clients échus passant de 40% en 2019 à 48% en 2020. La diminution des créances clients (-23% à fin décembre 2020 vs 2019) est directement corrélée à la baisse d'activité, due en grande partie à la crise sanitaire.
- Les fournisseurs ont été réglés dans des conditions similaires à l'exercice précédent sans avoir à connaître de dégradation particulière. Le ralentissement des achats observé au cours de l'exercice s'est traduit par une réduction du poste fournisseurs.
- **Report d'échéances** : Il n'y a pas eu de report d'échéances durant l'exercice ayant pour cause la situation sanitaire exceptionnelle.
- **Prêts contractés** : Aucun prêt de soutien (PGE ou autres) n'a été contracté.
- **Impacts sur la trésorerie** : L'évolution du crédit clients et du crédit fournisseurs due aux effets de la crise du Covid-19 n'a pas engendré d'impact identifiable sur la trésorerie. L'impact lié à la baisse d'activité a eu pour effet une variation positive du BFR de 1 M€ qui a pesé sur la trésorerie.

Rubriques	Début d'exercice	Réévaluation	Acquisit., apports
FRAIS D'ETABLISSEMENT ET DE DEVELOPPEMENT			
AUTRES POSTES D'IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	8 077 613		514 856
Terrains			
Dont composants			
Constructions sur sol propre			
Constructions sur sol d'autrui			
Const. Install. générales, agenc., aménag.			
Install. techniques, matériel et outillage ind.	85 047		
Installations générales, agenc., aménag.	1 929 598		24 912
Matériel de transport			
Matériel de bureau, informatique, mobilier	1 360 581		203 612
Emballages récupérables et divers			
Immobilisations corporelles en cours			
Avances et acomptes			
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	3 375 227		228 524
Participations évaluées par mise en équivalence			
Autres participations	680 880		
Autres titres immobilisés			
Prêts et autres immobilisations financières	1 264		7
IMMOBILISATIONS FINANCIERES	682 144		7
TOTAL GENERAL	12 134 984		743 387

Rubriques	Virement	Cession	Fin d'exercice	Valeur d'origine
FRAIS D'ETABLISSEMENT ET DEVELOPPEMENT				
AUTRES POSTES IMMOB. INCORPORELLES		2 104	8 590 365	
Terrains				
Constructions sur sol propre				
Constructions sur sol d'autrui				
Constructions, installations générales, agenc.				
Installations techn.,matériel et outillages ind.			85 047	
Installations générales, agencements divers		24 396	1 930 114	
Matériel de transport				
Matériel de bureau, informatique, mobilier		64 326	1 499 868	
Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
IMMOBILISATIONS CORPORELLES		88 722	3 515 029	
Participations évaluées par mise équivalence				
Autres participations			680 880	
Autres titres immobilisés				
Prêts et autres immobilisations financières			1 271	
IMMOBILISATIONS FINANCIERES			682 151	
TOTAL GENERAL		90 826	12 787 546	

Rubriques	Début d'exercice	Dotations	Reprises	Fin d'exercice
FRAIS D'ÉTABLISSEMENT ET DE DÉVELOPPEMENT				
AUTRES IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	7 146 768	198 550	2 104	7 343 213
Terrains				
Constructions sur sol propre				
Constructions sur sol d'autrui				
Constructions installations générales,agenc.,aménag.				
Installations techniques, matériel et outillage industriels	32 078	10 289		42 367
Installations générales, agenc. et aménag. divers	1 731 054	37 524	24 396	1 744 182
Matériel de transport				
Matériel de bureau et informatique, mobilier	1 128 063	129 462	63 643	1 193 882
Emballages récupérables, divers				
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	2 891 195	177 274	88 039	2 980 430
TOTAL GENERAL	10 037 963	375 824	90 143	10 323 644

VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DEROGATOIRES							
Rubriques	Dotations			Reprises			Mouvements amortissements fin exercice
	Différentiel de durée et autres	Mode dégressif	Amort.fisc. exception.	Différentiel de durée et autres	Mode dégressif	Amort.fisc. exception.	
FRAIS ETABL. AUT. INCORP.						3 218	-3 218
Terrains							
Construct.							
- sol propre							
- sol autrui							
- installations			176			5 936	-5 760
Install. Tech.							
Install. Gén.							
Mat. Transp.							
Mat bureau						9 871	-9 871
Embal récup.							
CORPOREL.			176			15 807	-15 631
Acquis. titre							
TOTAL			176			19 025	-18 849

Charges réparties sur plusieurs exercices	Début d'exercice	Augmentations	Dotations	Fin d'exercice
Frais d'émission d'emprunts à étaler				
Primes de remboursement des obligations				

Etat des provisions et dépréciations

Rubriques	Début d'exercice	Dotations	Reprises	Fin d'exercice
Provisions gisements miniers, pétroliers				
Provisions pour investissement				
Provisions pour hausse des prix				
Amortissements dérogatoires	37 828	176	19 025	18 979
Dont majorations exceptionnelles de 30 %				
Provisions pour prêts d'installation				
Autres provisions réglementées				
PROVISIONS REGLEMENTEES	37 828	176	19 025	18 979
Provisions pour litiges				
Provisions pour garanties données aux clients				
Provisions pour pertes sur marchés à terme				
Provisions pour amendes et pénalités				
Provisions pour pertes de change				
Provisions pour pensions, obligations similaires	832 487		87 861	744 626
Provisions pour impôts				
Provisions pour renouvellement immobilisations				
Provisions pour gros entretiens, grandes révis.				
Provisions charges soc. fisc. sur congés à payer				
Autres provisions pour risques et charges	112 547		2 519	110 027
PROVISIONS RISQUES ET CHARGES	945 034		90 380	854 653
Dépréciations immobilisations incorporelles				
Dépréciations immobilisations corporelles				
Dépréciations titres mis en équivalence				
Dépréciations titres de participation		200 000		200 000
Dépréciations autres immobilis. financières				
Dépréciations stocks et en cours				
Dépréciations comptes clients	396 418	206 223	174 479	428 162
Autres dépréciations	331 973	911 907	331 973	911 907
DEPRECIATIONS	728 390	1 318 130	506 452	1 540 069
TOTAL GENERAL	1 711 252	1 318 306	615 857	2 413 701
Dotations et reprises d'exploitation		206 223	264 859	
Dotations et reprises financières		1 111 907	331 973	
Dotations et reprises exceptionnelles		176	19 025	
Dépréciation des titres mis en équivalence à la clôture de l'exercice				

Etat des échéances, des créances et des dettes

ETAT DES CREANCES	Montant brut	1 an au plus	plus d'un an
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres immobilisations financières	1 271		1 271
Clients douteux ou litigieux	659 425	659 425	
Autres créances clients	4 959 219	4 959 219	
Créance représentative de titres prêtés			
Personnel et comptes rattachés	602	602	
Sécurité Sociale et autres organismes sociaux	3 767	3 767	
Etat, autres collectivités : impôt sur les bénéfices			
Etat, autres collectivités : taxe sur la valeur ajoutée	201 886	201 886	
Etat, autres collectivités : autres impôts, taxes, versements assimilés	1 200	1 200	
Etat, autres collectivités : créances diverses	37 798	37 798	
Groupe et associés	240 950	240 950	
Débiteurs divers			
Charges constatées d'avance	732 578	732 578	
TOTAL GENERAL	6 838 697	6 837 426	1 271

Montant des prêts accordés en cours d'exercice	
Montant des remboursements obtenus en cours d'exercice	
Prêts et avances consentis aux associés	

ETAT DES DETTES	Montant brut	1 an au plus	plus d'1 an,-5 ans	plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Emprunts et dettes à 1 an maximum à l'origine				
Emprunts et dettes à plus d' 1 an à l'origine				
Emprunts et dettes financières divers				
Fournisseurs et comptes rattachés	3 327 572	3 327 572		
Personnel et comptes rattachés	685 974	685 974		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	645 921	645 921		
Etat : impôt sur les bénéfices				
Etat : taxe sur la valeur ajoutée	978 831	978 831		
Etat : obligations cautionnées				
Etat : autres impôts, taxes et assimilés	69 272	69 272		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Groupe et associés				
Autres dettes	973 771	973 771		
Dettes représentatives de titres empruntés				
Produits constatés d'avance	596 501	596 501		
TOTAL GENERAL	7 277 842	7 277 842		

Emprunts souscrits en cours d'exercice	
Emprunts remboursés en cours d'exercice	
Emprunts, dettes contractés auprès d'associés	

INFORMATIONS SUR LE COMPTE DE RESULTAT

III - NOTES SUR LE COMPTE DE RESULTAT

3.1- PRODUITS

3.11 Chiffre d'affaires

Le chiffres d'affaires réalisé sur l'exercice 2020 s'élève à 17 576 k€. Il se répartit par type de prestations ou par zone géographique comme suit :

Zone géographique	Total 31/12/2020	Total 31/12/2019	%
France	17 230	19 930	-14%
UE	333	364	-8%
Export	13	6	111%
TOTAL	17 576	20 300	

(en millier euros)

3.12 Autres produits

Les reprises sur provisions correspondent :

- Aux créances clients pour 174 479 €
- Indemnités médailles du travail pour 2 519 €
- Indemnités de départ en retraite pour 87 861 €

3.13 Résultat financier

Les produits financiers sont réalisés sur les placements en Sicav monétaires, sur les comptes à terme, et les titres de créances négociables (BMTN, EMTN).

Le résultat financier est égal à - 1 431 735 € contre 491 644 € l'exercice précédent.

3.14 Résultat exceptionnel

Les charges et produits exceptionnels concernent les amortissements dérogatoires au titre de l'exercice, ce qui représente un produit net de 18 849 €.

Le résultat exceptionnel s'élève à 18 166 €.

3.2- CHARGES

3.21 Evolution de l'Impôt sur les sociétés

Le résultat de l'exercice 2020 est un déficit fiscal. Il n'y donc pas d'impôt sur les sociétés.

Pour rappel, l'impôt sur les sociétés représente les montants suivants sur les années antérieurs à l'exercice 2020 :

- Sur l'exercice au 31 décembre 2016 : 33 1/3 % (1 245 223 €)
- Sur l'exercice au 31 décembre 2017 : 33 1/3 % (797 287 €), 28 % (21 000 €)
- Sur l'exercice au 31 décembre 2018 : 33 1/3 % (348 875 €), 28 % (140 000 €)
- Sur l'exercice au 31 décembre 2019 : 33 1/3 % (795 513 €), 28 % (140 000 €)

La société a conclu une convention d'intégration fiscale avec CCFA, sa société mère. Cette convention, entrée en vigueur le 1er janvier 2013, a été signée dans le cadre de l'option prise pour le régime de l'intégration fiscale tel que défini aux articles 223 et suivants du Code général des impôts. Elle a été reconduite tacitement à l'échéance de la cinquième année.

3.22 Crédit d'impôt

Il n'y a pas de crédit d'impôt au titre de l'exercice 2020.

3.23 Engagements en matière de crédit-bail mobilier :

Néant

3.3- INFORMATIONS SUR LES IMPACTS DU COVID-19

Les informations fournies sur les principaux impacts de la crise sanitaire enregistrés dans les comptes sont fournies selon l'approche ciblée, au sens de la recommandation de l'ANC. Cette approche est privilégiée en raison de la difficulté d'évaluation des conséquences sur les différents postes ou parce que les interactions entre incidences sur les produits et incidences sur les charges sont difficiles à mettre en cohérence.

- **Impacts sur les produits** : Le chiffre d'affaires, en baisse de 13%, a été impacté par la baisse d'activité pendant la période de confinement, le Covid-19 ayant entraîné une diminution des prestations et de la consommation de données, ainsi que par la perte de contrats sans lien avec la crise sanitaire.

Impacts sur les charges : La baisse d'activité a eu pour effet une forte diminution des charges liées aux affaires, comme les frais annexes sur ventes, les commissions sur apports d'affaires, ainsi que les redevances annuelles facturées par le ministère de l'Intérieur selon le volume des immatriculations du marché. La période de confinement et la période de télétravail privilégiée du second semestre ont entraîné également une diminution des frais généraux mutualisés (accueil, nettoyage...), de frais de missions et de déplacements, et de certains consommables (fournitures...). Des produits sanitaires pour la protection des personnes et des équipements pour sécuriser les postes de travail ont été acquis. Aucune personne n'a été mise en chômage partiel.

Charges à payer

Rubrique	31/12/2020	31/12/2019	Variation	
			Montant	%
CHARGES A PAYER	3 711 008	4 496 749	-785 741	-17 %
DETTES FOURNISSEURS CPTES RATTACH	2 517 309	3 011 791	-494 482	-16 %
40810000 - FACTURES FOURNISSEUR N/PARVENUE	2 517 309	3 011 791	-494 482	-16 %
AUTRES DETTES	155 073	213 803	-58 730	-27 %
41980000 - R.R.R.A ACCORDER & AVOIRS A ETABLIR	155 073	213 803	-58 730	-27 %
DETTES FISCALES ET SOCIALES	1 038 626	1 271 155	-232 528	-18 %
42820000 - PROVISION P/ CONGES PAYES	425 735	386 184	39 551	10 %
42840000 - DETTES PROV PARTICIPATION SALARIES		307 831	-307 831	-100 %
42860000 - AUTRES CHARGES A PAYER	258 693	204 840	53 853	26 %
43820000 - CHARGES S/PROV. C. P.	209 699	189 696	20 003	11 %
43860000 - AUTRES CHARGES SOCIALES A PAYER	129 347	165 196	-35 850	-22 %
44860000 - AUTRES CHARGES FISCALES A PAYER	15 152	17 407	-2 255	-13 %

Produits à recevoir

			Variation	
Rubrique	31/12/2020	31/12/2019	Montant	%
PRODUITS A RECEVOIR	630 077	1 188 231	-558 155	-47 %
CLIENTS ET COMPTES RATTACHES	574 437	1 108 431	-533 994	-48 %
41810000 - CLIENTS PRODUITS N.ENCORE FACT.	574 437	1 108 431	-533 994	-48 %
AUTRES CREANCES	41 025	1 585	39 440	2 488 %
43870000 - INDEMNITES A RECEVOIR	3 227		3 227	n.a.
44870000 - ETAT - PRODUITS A RECEVOIR	37 798	1 585	36 213	2 284 %
BANQUES,ETABLISSEMENTS FINANCIERS	14 614	78 215	-63 601	-81 %
51870000 - INTERETS COURUS A RECEVOIR	14 614	78 215	-63 601	-81 %

Charges et produits constatés
d'avance

			Variation	
Rubrique	31/12/2020	31/12/2019	Montant	%
CHARGES CONSTATEES D'AVANCE	732 578	711 054	21 525	3 %
48600000 - CH. CONSTATEES D'AVANCE	732 578	711 054	21 525	3 %
PRODUITS CONSTATES D'AVANCE	-596 501	-952 250	355 749	-37 %
48700000 - PRODUITS CONSTATES D'AVANCE	-596 501	-952 250	355 749	-37 %
TOTAL	136 077	-241 196	377 273	-156 %

Nature des charges	Montant	Imputation au compte
VNC SUR SORTIE DE PARKINGS	682	
AMORTISSEMENTS DEROGATOIRES	176	
TOTAL	858	

Nature des produits	Montant	Imputation au compte
AMORTISSEMENTS DEROGATOIRES	19 024	
TOTAL	19 024	

IV – AUTRES INFORMATIONS

4.1 Honoraires du commissaire aux comptes

Conformément aux articles R 123-198 9° e R 232-14 17° du code de commerce, le montant des honoraires du commissaire aux comptes inscrit au compte de résultat est de 28 000 € représentant les honoraires au titre de l'exercice 2020.

4.2 Effectifs

4.2.1 Personnel

L'effectif moyen à fin 2020 s'élève à 78 collaborateurs et se répartit comme suit :

- ⇒ 49 cadres
- ⇒ 3 assimilés cadres
- ⇒ 23 agents de maîtrise
- ⇒ 3 employés

Il est composé de 40 femmes et de 38 hommes. Au 31/12/2020, l'effectif moyen était de 80 personnes.

Il n'y a pas eu de personnel mis à disposition par l'entreprise durant l'exercice.

4.3 Dirigeants

Le président de la société est une personne bénévole ne percevant aucune rémunération d'AAADATA. Conformément aux dispositions légales, aucune avance ou crédit n'a été alloué aux dirigeants de la société.

4.4 Engagements et opérations hors bilan

Aucun engagement n'est recensé au 31 décembre 2020 et aucune opération non inscrite au bilan, au sens de l'article 531-4 du PCG, n'existe à la clôture de l'exercice.

4.5 Evènements post-clôture

Il n'y a pas d'évènements à signaler hormis le fait que la maison mère, a fait connaitre le 10 mars 2021 un projet de réorganisation du syndicat et de licenciement collectif pour motif économique.

4.6 Transactions avec les parties liées

1- Conventions conclues avec AAA Data comme prestataire :

Les conventions passées avec le CCFA, en vigueur sur l'exercice, sont les suivantes :

- Convention d'assistance comptable et financière assurée par AAA Data au CCFA, signée le 7 décembre 2011. Elle représente en 2020 un montant de 59 000 euros HT. La convention est conclue pour une durée indéterminée.

- Convention de gestion des ressources humaines réalisée par AAA Data pour le CCFA, signée le 7 décembre 2011 pour une durée indéterminée. Pour l'exercice écoulé, un montant de 70 000 euros HT a été facturé.

- Convention de fournitures de données statistiques produites par AAA Data pour le CCFA, signée le 23 décembre 2011 pour une durée indéterminée. A fin 2020, les prestations réalisées représentent un montant de 86 700 euros HT.

- Dans le cadre de la convention de mises à disposition réciproque de personnel signée le 27 juin 2011. Il n'y a pas eu de refacturation sur l'année 2020 car la société AAA DATA n'a pas mis à disposition de personnel.

- Convention de mise à disposition de moyens signée le 8 juin 2011 a donné lieu à une facturation par AAA Data en 2020 de 60 809 euros au titre de l'assurance, des mobiles, de l'électricité, des frais d'affranchissements, de réceptions communes, de copieurs, du parc informatique, de la numérisation de documents.

- Convention d'assistance informatique, signée le 26 octobre 2017. Cette prestation permet au CCFA de pouvoir couvrir ses besoins afin d'accomplir ses tâches et ses missions (matériel, assistance, gestion des serveurs, formation). Ce service intègre aussi la téléphonie mobile (prêt de matériels et assistance). Le montant facturé en 2020 est de 70 387 € HT.

- Convention de mise à disposition de trésorerie signée le 28/02/2019 avec CCFA par laquelle les parties consentent à se mettre à disposition, sur demande de l'une d'entre elles, des sommes sous forme d'avance de trésorerie. Il n'y a pas eu d'avance effectuée au titre de l'exercice écoulé.

Globalement, AAA Data a facturé au titre des mises à dispositions, sur l'exercice clos un montant de 346 896 euros. Les conventions passées sont des conventions réglementées. Elles ont fait l'objet d'une information auprès du commissaire aux comptes et d'une mention sur le registre de la société

2- Conventions conclues avec AAA Data comme bénéficiaire :

En 2011, le CCFA a passé avec AAA Data les conventions suivantes :

- Convention de services généraux, signée le 7 décembre 2011, conclue pour une durée indéterminée à compter du 1^{er} janvier 2011 entre le CCFA et AAA DATA portant sur la logistique interne, la gestion et supervision des travaux et aménagements, les services de reprographie, la gestion des fournitures de bureau. Le montant facturé sur 2020 est de 62 000 euros HT.

- Convention d'assistance sur les bases de données, signée entre le CCFA et AAA Data le 23 décembre 2011. Le contrat est conclu pour une durée indéterminée. Le montant facturé sur 2020 est de 45 000 euros HT.

- Contrat de bail commercial entre le CCFA et AAA Data signé le 8 juin 2011 pour les locaux loués dans l'immeuble situé 2 rue de Presbourg, bail accepté pour une durée de neuf ans commençant à courir le 1^{er} juillet 2011. Le preneur s'engage à assumer l'intégralité des charges locatives aux conditions énumérées dans le contrat. Le bail est assujetti à la TVA, le CCFA ayant exercé l'option auprès de l'administration fiscale. En 2020, le montant de la location s'élève à 1 258 148 euros, les charges rattachées à 106 532 euros, dont 49 838 euros en charges locatives.

- Convention de mise à disposition de moyens signée le 8 juin 2011 à titre gratuit sous réserve du remboursement strict des charges. Elle a donné lieu en 2020 à une facturation par le CCFA de 56 622 euros au titre du matériel de reprographie et des installations et prestations diverses utilisées par la société AAA Data.

Sur l'exercice clos les conventions facturées par le CCFA à AAA Data représentent un montant de 270 154 euros hors loyer et 1 528 303 euros loyer inclus.

4.7 Informations concernant les entreprises liées

ELEMENTS CONCERNANT LES ENTREPRISES LIEES ET LES PARTICIPATIONS (en euros)		
POSTES	MONTANT CONCERNANT LES ENTREPRISES	
	liées	avec lesquelles la société a un lien de participation
Avances et acomptes sur immobilisations		
Participations		678 746
Créances rattachées à des participations		
Prêts		
Avances et acomptes versés sur commandes (actif circulant)		
Créances clients et comptes rattachés		102 765
Autres créances		240 950
Capital souscrit appelé non versé		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		
Emprunts et dettes financières divers		
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés		72 591
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes		
Produits de participation		
Autres produits financiers		
Charges financières		

(En euros)